

cycle de conférences LES ENTRETIENS DU CLUB

ENTREPRISES ■ UNIVERSITÉ

INVITATION

Attention places limitées !
Inscription obligatoire

CYBER ATTAQUE

ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

Mardi 26 septembre ■ 18h > 19h30

dans les locaux de l'IUT de Chambéry
Avenue du Lac d'Annecy - Le Bourget-du-Lac
conférence suivie d'un cocktail



Le thème

Vendredi 12 mai 2017, une attaque informatique faisait 200 000 victimes dans près de 150 pays. Le constructeur automobile français Renault figure parmi les victimes, au même titre que les hôpitaux britanniques, le système bancaire russe, le groupe américain FedEx ou encore des universités en Grèce et en Italie.

Le nombre de cyber attaques ne cesse de croître depuis plusieurs années, de nouveaux virus et outils sont de plus en plus performants dans l'intrusion et le piratage de données informatiques. Ces pertes engendrent un coût non négligeable aux entreprises et institutions victimes de ces hackers.

Dans un monde qui génère de façon croissante l'incertitude, le renseignement, en tant que véritable outil d'aide à la prise de décision, ne cesse de prendre de la valeur. Ce constat s'impose à l'ensemble des acteurs économiques, scientifiques et administratifs, désormais contraints d'affronter une concurrence exacerbée, de s'ouvrir aux échanges mondialisés, et de maîtriser la circulation massive et instantanée des données. Comment lutter contre la cyber criminalité ? Quelles sont les menaces, les risques et les solutions pratiques pour les combattre ?

Présentation et démonstrations illustrées, en présence d'un expert en Sécurité Economique du Ministère de l'Intérieur, et d'un expert Référent pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Animation : Sophie Guillaud, directrice du développement éditorial d'Eco Savoie Mont Blanc

Les invités

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Aujourd'hui, le capital informationnel des organisations est l'objet de convoitises et de menaces. La négligence et l'inconscience mènent à la perte de données sensibles et de savoir-faire. Fort de son expérience acquise dans le domaine de la protection du patrimoine économique et scientifique, le Ministère de l'Intérieur propose une action de sensibilisation, qui vise à évoquer les vulnérabilités pour mieux les prévenir, en s'appuyant sur les démarches de l'intelligence économique et de la Sécurité des Systèmes d'Information.

L'ANSSI



Autorité nationale en matière de sécurité des systèmes d'information, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) est chargée de détecter et réagir au plus tôt en cas d'attaque informatique, prévenir la menace par le développement d'une offre de produits de très haute sécurité, jouer un rôle de conseil et de soutien, informer régulièrement le public sur les menaces. Stéphane Meynet est référent pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du déploiement de l'ANSSI au niveau territorial.

Inscription en ligne sur www.club-entreprises.univ-smb.fr